

Dossier suivi par  
Anne-Sophie COCARD  
anne-sophie.cocard@notaires.fr

VENTE CLAIR/GERARD (Me PEYBERNES)  
1003738 /EB /ASC /

### ATTESTATION

**Aux termes d'un acte reçu par Maître Anne-Sophie COCARD Notaire au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée "EMILIE BAREILLE", titulaire d'un Office Notarial à TARBES, 7, rue Jean Pellet, le 11 août 2022 il a été constaté la VENTE,**

**Avec la participation de Maître Laurent PEYBERNES, notaire à BERGERAC, assistant L'ACQUEREUR,**

**Par :**

Monsieur Jean-Pierre Nicolas **CLAIR**, responsable hôtelier, et Madame Valérie Marie-Jeanne **GUALA**, Adjoint administratif, demeurant ensemble à CABANAC (65350) 50 route du Val d'Arros.

Monsieur est né à CAHORS (46000), le 24 février 1964,

Madame est née à LUXEUIL-LES-BAINS (70300), le 30 septembre 1965.

**Au profit de :**

Monsieur Jean-Marie **GERARD**, retraité, et Madame Sylvie Maryvonne **HERBO**, assistante familiale, demeurant ensemble à SAINT-GERMAIN-ET-MONS (24520) 96 route des Jabouillets.

Monsieur est né à METZ (57000), le 18 novembre 1960,

Madame est née à VALENCE (26000), le 18 juin 1961.

**Quotités acquises :**

Monsieur Jean-Marie GERARD et Madame Sylvie HERBO acquièrent la pleine propriété du **BIEN** objet de la vente pour le compte de leur communauté.

### Identification des biens

#### DESIGNATION

A CABANAC (HAUTES-PYRÉNÉES) 65350 50 Route du Val d'Arros,  
Une maison à usage d'habitation  
Figurant ainsi au cadastre :

**Adresse postale : B.P. 649 – 65006 TARBES Cedex**

**BUREAU ANNEXE : 65350 POUYASTRUC**

Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté.



Section	N°	Lieudit	Surface
C	226	Devant la bois	00 ha 13 a 90 ca
C	227	50 Rte du Val d'Arros	00 ha 11 a 48 ca

Total surface : 00 ha 25 a 38 ca

### **PROPRIETE JOUISSANCE**

L'**ACQUEREUR** est propriétaire du **BIEN** à compter du jour de la signature.  
Il en a la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle, les parties déclarant que le **BIEN** est entièrement libre de location ou occupation.

### **PRIX**

La cession a été conclue moyennant le prix de **CENT SOIXANTE ET UN MILLE EUROS (161 000,00 EUR)**.

Ce prix a été payé comptant et quittancé à l'acte.

**EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.**

**FAIT A TARBES (Hautes-Pyrénées)  
LE 11 AOÛT 2022**

ME Anne-Sophie COCARD

**Maître Anne-Sophie COCARD**

Fait à TARBES  
Le 11 août 2022

